



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal de la Ville d'Aubange fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Demandeur : INFRABEL S.A., dont les bureaux se trouvent rue Ernest Solvay n°1 à 4000 Liège.

Localisation du projet : Terrains situés rue de la Jonction, rue de France et impasse Faulbaum à 6791 ATHUS (non cadastrés, à proximité des parcelles 2e division, section B n° 2303M2 - 2865A).

Objet du projet :

- La démolition et la reconstruction du pont rue de la Jonction
- La construction d'une passerelle provisoire pour les véhicules légers et le trafic local entre la rue de France et l'impasse Faulbaum

DATES OFFICIELLES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : DU 24/08/2026 AU 07/09/2026 INCLUS

(Remarque : L'affichage sur le terrain est réalisé du 17/08/2026 au 07/09/2026. Aucun dossier ne sera consultable avant le 24/08/2026.)

Consultation du dossier :

Le dossier peut être consulté uniquement pendant la période d'enquête (du 24/08/2026 au 07/09/2026 inclus) auprès du Service Urbanisme, rue Haute n°22 à 6791 Athus (Tél. : 063/43.03.10 – Courriel : urbanisme@aubange.be) :

- Accès libre : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Sur rendez-vous uniquement : Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30 ;
- Permanence de 16h30 à 20h00 les mardis, sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service Urbanisme.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues sur rendez-vous auprès des agents du service Urbanisme de la Ville d'Aubange : Messieurs KLEE, LAMBERT et Madame PEREIRA

Modalités d'envoi des réclamations et observations :

Toutes les observations ou réclamations doivent être adressées entre le 24/08/2026 et le 07/09/2026 :

- Par courrier postal : Collège communal d'Aubange, Hôtel de Ville, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS ;
- Par courrier électronique : urbanisme@aubange.be ;
- Par remise en main propre : Au Service Urbanisme aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus.

Toute correspondance doit obligatoirement porter la référence du dossier : 164/26.

Réclamations orales et clôture :

Les réclamations orales peuvent être consignées sur rendez-vous pendant toute la durée de l'enquête, ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui aura lieu le 07/09/2026 à 15h30 au Service Urbanisme (rue Haute n°22 à 6791 ATHUS).